

Lac Daumesnil : atteinte à site classé

Enquête publique : donnez votre avis

Le saccage de leur site accélérera la disparition des espèces d'oiseaux migratoires. Réponse à une attente de la population ou caprice municipal ?

La mairie de Paris décide, afin de **créer un espace baignade**, de modifier l'écosystème du Lac Daumesnil, connu pour abriter depuis sa création toute une diversité végétale et animale, dont de nombreux oiseaux migrateurs pour qui il sert d'étape.

Créer une zone de baignade dans le Lac Daumesnil, c'est **saccager un site classé**. Budget pharaonique, installations éphémères gonflables et dégonflables fréquentées à peine quelques semaines par an, dans le meilleur des cas de beau temps excep-

tionnel sur Paris, neuf mois de travaux... Les dégâts environnementaux seront irréversibles, avec au final l'accélération de la disparition des oiseaux migrateurs.

Quand ils comprendront, les enfants trahis nous maudiront avec raison.

Paris 12ème, extrémité Ouest du Bois de Vincennes, La nature entre dans la ville. Un site classé exceptionnel aux qualités multiples. Le pointillé jaune délimite le site classé (voir carte du patrimoine)

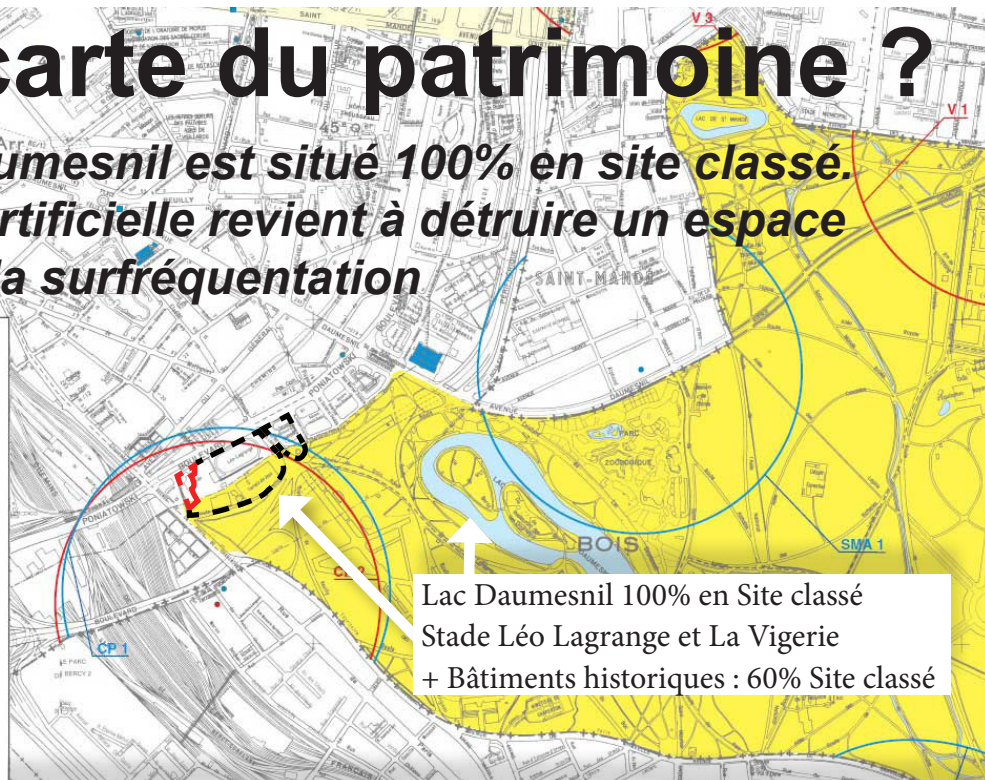
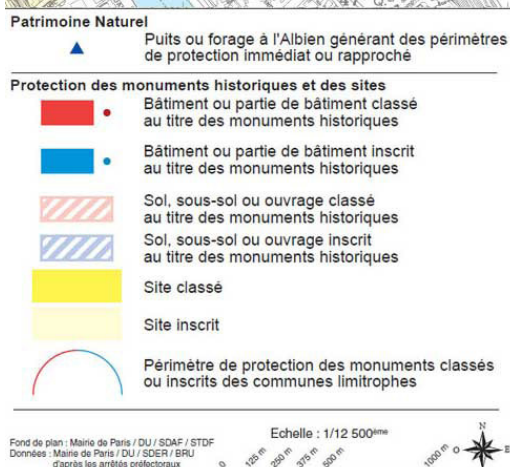
Attention enquête publique !

Les installations sportives **Place du Cardinal Lavigerie** et le **stade Léo Lagrange** ont été attaqués en premier. Un peu avant, un bâtiment **Adoma** avait été construit sur le site classé, prenant de cours les habitants du quartier. Mais cette fois ils ont réagi et finalement la mairie a décidé d'abandonner son projet indéfendable. Il faudrait quand même sanctuariser définitivement ce site exceptionnel.

Aujourd'hui c'est le lac Daumesnil qui est attaqué. La mairie a besoin de modifier le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour avoir le droit de détruire le site classé. **Il faut dire non sur le registre de l'enquête publique, du 5 février au 9 mars 2018.** Il existe des lieux appropriés pour la baignade. On doit laisser les oiseaux tranquilles et transmettre ce qui reste aux générations futures.

Que dit la carte du patrimoine ?

Elle dit que le Lac Daumesnil est situé 100% en site classé. Créer une baignade artificielle revient à détruire un espace déjà mis en péril par la surfréquentation



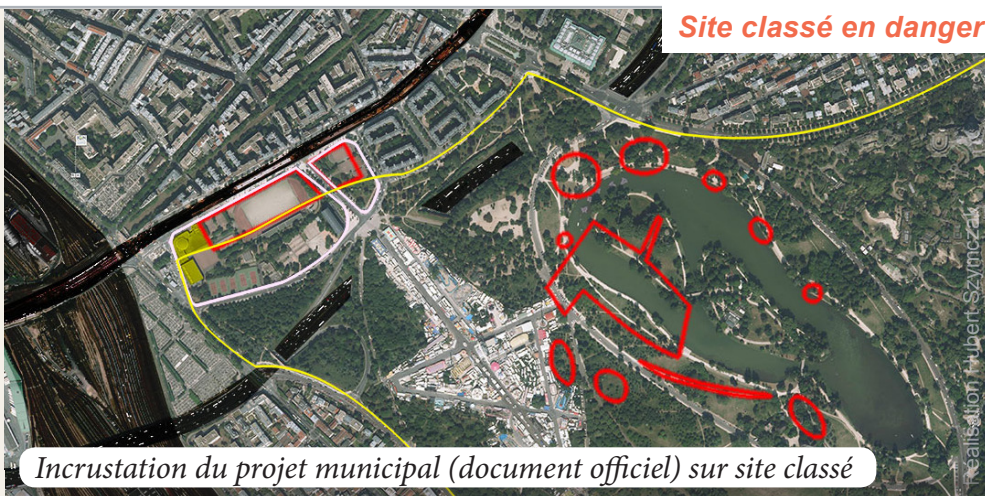
Lac Daumesnil 100% en Site classé
Stade Léo Lagrange et La Vigerie
+ Bâtiments historiques : 60% Site classé

Le Lac Daumesnil est situé 100% en site classé (jaune). Les installations sportives *Place du Cardinal Lavigerie* : 40%. Le Stade Léo Lagrange, avec son bâtiment

historique est à 60 % classé. Ces trois sites voisins doivent être sanctuarisés définitivement. Il faut transmettre ce patrimoine exceptionnel aux générations futures

sans le dégrader. Un budget utile pour la réhabilitation de quartiers déshérités de la capitale. Une solution que la future équipe municipale saura imaginer.

- Sur ces trois sites, les projets municipaux ne sont pas réalisables car situés dans la zone «site classé».
- L'argument «*utilité publique*» ne peut être utilisé ici car la préservation des sites classés relève également de l'utilité publique.
- Sagesse : la mairie de Paris renonce à détruire le stade Léo Lagrange, respectant les humains et les arbres. Elle construit actuellement des logements et services à la place de vieux îlots d'habitation, revalorisant les quartiers oubliés.
- Abandonner la baignade du lac Daumesnil, donner l'exemple, entrer dans l'âge de raison...

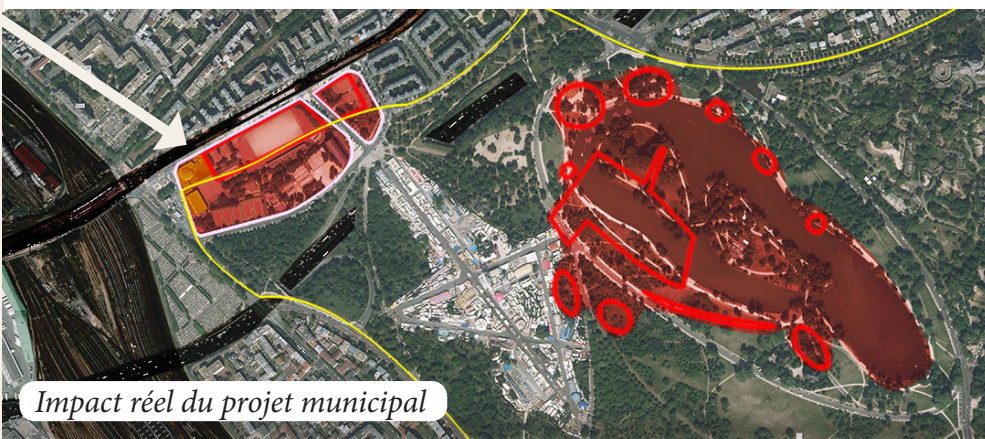


Site classé en danger !

Incrustation du projet municipal (document officiel) sur site classé

Ci-dessus : en noir : axes de pollution. ligne jaune : périmètre site classé. Blanc : périmètre Lavigerie et Léo Lagrange déjà à moitié en site classé. Rouge : périmètre projets municipaux.

Ci-dessous : les surfaces réellement détruites en cas de réalisation des projets municipaux sur l'extrémité ouest du bois de Vincennes :



Impact réel du projet municipal



Héron cendré



Hirondelle de cheminée



Hirondelle de fenêtre

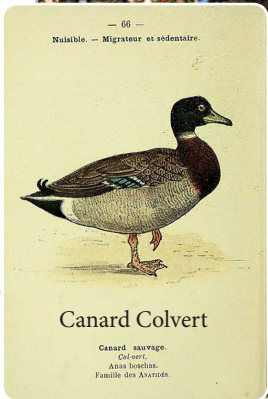


Cygne noir d'Australie

©François Juignet



Croû



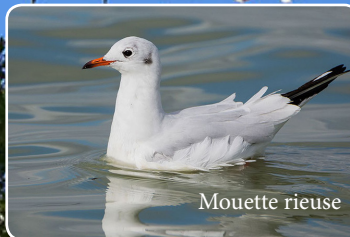
Canard Colvert



Martinet noir



Poule d'eau



Mouette rieuse



Cygne tubercule



Bernache du Canada



Canard de Barbarie



Fuligule Milouin

Oiseaux migrateurs du Lac Daumesnil

Cherchez l'intrus !
Solution en bas de page

Bien sûr c'est le Corbeau. Ce magnifique oiseau tout de noir vêtu est un habitué des lieux et ne migre pas. adg la zennarretion pour lire la la 311 Pour

Île aux oiseaux : écocide municipal ! Pourtant d'autres lieux de baignade sont possibles

L'île de Bercy, dans le bois de Vincennes, mieux connue sous le nom d'«Île aux Oiseaux» est menacée de destruction par le projet de baignade «naturelle» de la Mairie de Paris.

Cygnés sur l'Île de Bercy, Lac Daumesnil, Bois de Vincennes

Ce bétonnage à 9,5 millions d'euros, plus 1 à 1,5 millions par an de frais de fonctionnement ne répond en rien à une demande des Parisiens. Étoffer l'offre de baignade en plein air à Paris, parfait —mais en aucun cas dans ce lieu. La Mairie se targue d'écologie, mais s'apprête à détruire un patrimoine environnemental inestimable aux frais du contribuable.

**Une atteinte irréversible
à la biodiversité.
Détruire cet écosystème
à l'heure de la COP 23 est
un scandale**

Cette île est une zone naturelle et forestière et un espace boisé classé. Elle abrite de multiples essences d'arbres et de nombreux oiseaux sauvages qui y nidifient : cygnes, mouettes, bernaches du Canada, à terme, la faune de l'île est condamnée.

Dans cette opération, c'est la nature qui devient un problème, cette même nature que la mairie s'est engagée à protéger en signant en 2003 la Charte d'aménagement et de développement durable du Bois de Vincennes.

Le projet envisage une fréquentation intense. Il prévoit d'ouvrir la baignade à 2200 personnes par jour et 1000 à un moment donné (sic). Or les déjections d'oiseaux sont potentiellement toxiques (bactéries e.coli, salmonella, campylobacter, cryptosporidium ...).

Comme l'indique le permis «*les règles d'hygiène sont compromises si les oiseaux accèdent au bassin de baignade*».

Il est inconsidéré de vouloir mener à bien une telle opération dans ce contexte sanitaire ... sauf à éliminer toute la faune ailée de l'île de Bercy qui est, de fait, une véritable réserve ornithologique —même si, malheureusement,

elle n'est pas reconnue officiellement comme telle. Ce projet est un désastre pour la faune, l'environnement, et tous les amoureux de ce lieu unique. Le fragile écosystème de l'île de Bercy, vieux de 160 ans, est le fruit d'une lente sédimentation au cœur d'un bois millénaire.

Quoi qu'en disent les communicants de la Mairie, il ne résistera pas à la surfréquentation et à cette opération de destruction massive, présentée comme un projet "ultra light".

Excaver 8450 m³, installer une structure gonflable en polypropylène, couvrir le fond du lac d'une bâche pudiquement qualifiée de «*membrane*», bétonner la berge sur 8 m de hauteur, créer des ouvrages techniques grillagés renommés «*jardins aquatiques*» —deux bassins filtrants de 2400 m² sur la pelouse de Reuilly— construire un mur de

Merci de ne pas abandonner ce document sur la voie publique

soutènement en béton de 250 mètres, installer des pompes, un équipement électrique, sans parler du ballet des camions et des pelleteuses : est-ce bien là un projet écologique ? Quid du coût financier ? Sans parler de la destruction d'un espace paradisiaque qui contribue douze mois par an à l'émerveillement des promeneurs, joggeurs, et de leurs enfants.

La baignade est prévue de mi-juin à mi-septembre, en pleine période de nidification. Il faut y ajouter deux mois de montage, mise en route et démontage des équipements techniques. Cette piscine est présentée comme un «lieu de rafraîchissement» dans un contexte de réchauffement climatique. Mais quid de son bilan carbone et de la hausse de la fréquentation automobile qu'entraînerait pareille entreprise ? Cette zone est de facto un îlot de fraîcheur pour les familles qui viennent pique-niquer et se détendre à l'ombre des grands arbres.

La loi dit :
on ne construit pas
sur les espaces protégés.
Et la municipalité
doit respecter la loi.

La Direction régionale et interdépartementale de l'environnement (DRIEE) a émis un avis défavorable et s'interroge sur la «sincérité du projet». Les associations ont été consultées en vain. 4000 personnes ont signé des pétitions en ligne et sur papier, affirmant leur attachement à ce lieu et leur hostilité à cette opération.

La flore elle aussi sera impactée, comme en témoigne l'avis de la Commission Interdépartementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CIPENAF) du 9 octobre 2017 :

«Le lac Daumesnil est un espace pittoresque emblématique de l'art des jardins du XIXe siècle orchestré par Alphand dans les bois parisiens.

Les travaux qu'implique le projet occasionneront un remaniement complet sur leurs emprises, qui ne pourra éviter les tassements et traumatismes pour les systèmes racinaires du patrimoine arboré remarquable de l'île, tant par la diversité des essences que par leur stature.

L'ensemble des arbres de l'île de Bercy a été reconnu en 2015 «ensemble arboré remarquable» par la Ville et bénéficie du label «Arbres remarquables de France». La représentation des houppiers sur les plans des travaux est schématique. Le relevé des arbres n'est pas complet et minimise les répercussions du projet sur le patrimoine arboré du site. Dans le milieu urbanisé parisien, l'espace de parc qu'est le site du lac de Daumesnil est considéré comme un espace de nature et doit à ce titre être préservé. Or, si le projet de baignade semble être invisible, il induit néanmoins des travaux artificialisant les lieux et qui pourraient conduire à la dégradation du patrimoine végétal».

D'autres lieux de baignade seraient plus adaptés, d'un point de vue environnemental et sanitaire : les canaux et bassins, ou encore l'Hippodrome de Vincennes qui, comme le note l'APUR, est déjà doté d'infrastructures (douches, cabines). Engager des travaux irréversibles pour un projet dont on n'est pas sûr qu'il soit fonctionnel est une aberration. La Mairie peut encore éviter l'irréparable et épargner la plus belle île de Paris.

Christine Nedelec

texte publié en janvier dans *sosparis* n°101



© Francine Allard



Héron

© I. Josse



© Francine Allard



Cormoran

© I. Josse

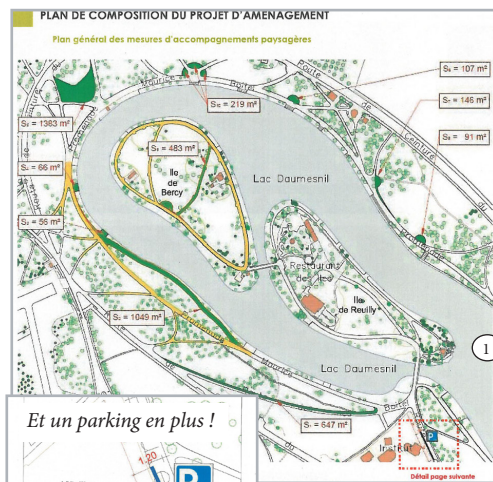


© Francine Allard



Bernache

© I. Josse

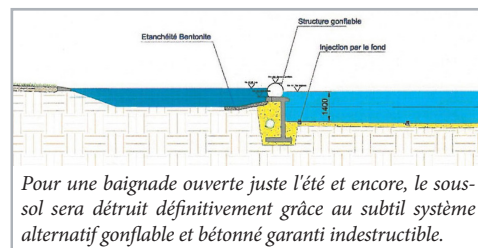


Divers schémas inoffensifs... en apparence

Voici quelques plans officiels extraits du document pdf municipal de présentation du projet. Présenter un tel projet (il le faut bien) revient pour la municipalité à jouer à «ça passe ou ça casse» en espérant que personne ne regardera de trop près. Non que le projet soit faux—il ne s'agit pas d'un budget prévisionnel ou d'une étude d'impact environnemental, toujours sujets à caution—mais pour ce qu'il implique.

Tout est dans la terminologie. Le schéma (1) à gauche «mesures d'accompagnement paysagères» signifie que pour que la baignade artificielle fonctionne, il faut installer quelque part pas loin deux «biofiltres» (bassins filtrants) (3), un parking vélo (2), sept «surfaces compensatoires» à «enherber» (véridique). La route des îles sera «recalibrée», (élargie). Au total 9 zones impactées autour de l'île = 3764 m²

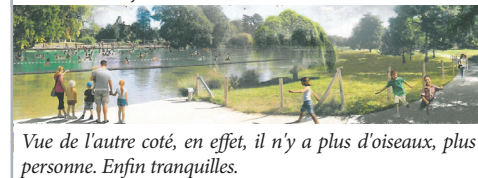
Conclusion : pour que quelques personnes se baignent là où on venait se reposer et regarder les animaux, on détruit un site naturel, on condamne des espèces animales, on s'approprie le terrain de ceux qui ne se baignent pas en installant des filtres et autres nuisances, on augmente nuisances et pollution. Il y aura plus de monde, moins de place. Baraquements, poubelles, papiers gras, mégots, musique et hurlements. On aura détruit un site exceptionnel pour en faire un parc ridicule le temps de découvrir qu'il attire les rats et les moustiques et que finalement pour se baigner c'est nul. Il faut arrêter ce projet grâce à l'enquête publique. ■



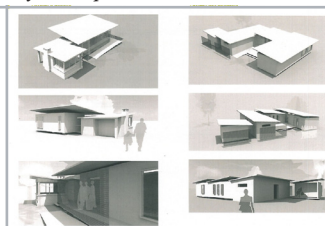
Pour une baignade ouverte juste l'été et encore, le sous-sol sera détruit définitivement grâce au subtil système alternatif gonflable et bétonné garanti indestructible.



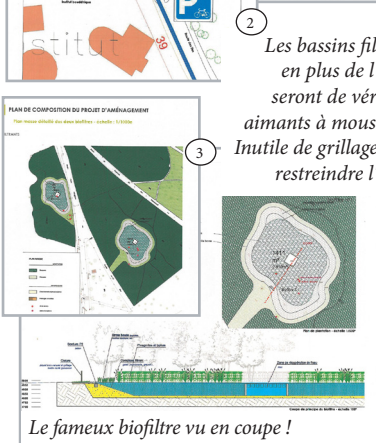
On va pouvoir faire des selfies, super ! Finalement, c'est une chance de favoriser la disparition de ces oiseaux nau-séabonds, bruyants et aux couleurs criardes.



Vue de l'autre côté, en effet, il n'y a plus d'oiseaux, plus personne. Enfin tranquilles.



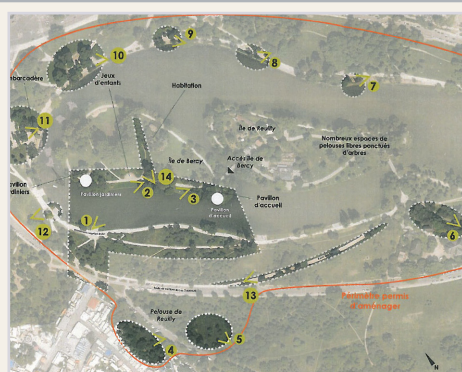
Une belle architecture presque trop généreuse qui n'occasionnera pas de gros dépassements de budget.



Et un parking en plus !

Les bassins filtrants, en plus de l'odeur, seront de véritables aimants à moustiques. Inutile de grillager pour restreindre l'accès !

Le fameux biofiltre vu en coupe !



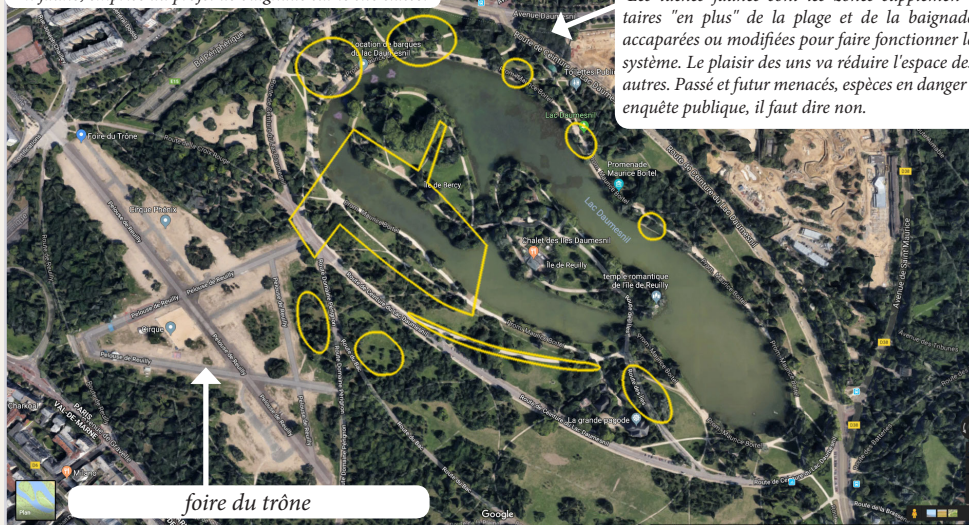
Ci-dessus et ci-dessous, sur papier avec des couleurs pastels, le projet municipal a presque l'air innocent. Mais reporté sur la carte réelle (à droite), on constate que

la surface impactée est plus grande que la foire du trône !

Et que de nombreux arbres sur l'île seront arrachés, remplacés par du gazon. Par contre, c'est toute l'eau qui va être javellisée biologiquement pour protéger l'épiderme des délicats baigneurs et baigneuses.



En jaune, emprise du projet de baignade sur le site classé.



Les tâches jaunes sont les zones supplémentaires «en plus» de la plage et de la baignade accaparées ou modifiées pour faire fonctionner le système. Le plaisir des uns va réduire l'espace des autres. Passé et futur menacés, espèces en danger : enquête publique, il faut dire non.

«Zone de baignade»



Toute l'eau du bassin sera aseptisée. La flore et la faune aquatique seront également détruites, biologiquement brûlées pour la baignade bio.

Non au massacre de l'Île aux Oiseaux

Non au projet de baignade publique qui détruirait la bio diversité de la faune comme de la flore de l'île de Bercy, l'île aux Oiseaux Migrateurs, véritable oasis de nature sauvage aux portes de Paris, protégée jusqu'ici par des horaires réduits dans le but d'assurer la paix et la survie des oiseaux.

L'avis de la direction générale de l'environnement et de l'énergie est négatif pour les raisons suivantes :

- les allées et venues et activités bruyantes de milliers de personnes sont incompatibles avec la préservation des oiseaux et d'un écosystème unique si proche de Paris.
- La minéralisation d'une partie de l'île pour l'installation de vestiaires, sanitaires et confort divers avec ce que cela implique de tuyauterie, canalisations, câblages et matériel de maintenance détruirait en quelques semaines toute vie animale sur cette Île de Bercy qui est la seule du site encore vierge et à l'aspect naturel.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de ce projet incompatible avec le classement du Bois de Vincennes (convention signée par la mairie de Paris en 2003) et révélateur d'un esprit de greenwashing révolu !

Véronique Robert

Présidente de «Vivre à Paris-Picpus XIIème»

Réalisation Hubert Szymczak

Au secours !
Aidez nous !

Ils veulent
nous tuer !



© Francine Allard

T.Jossc

**C40
CITIES**

La maire de Paris est présidente du C40 (pour 3 ans) mais elle bétonne méthodiquement les sites arborés, classés ou menaçant de l'être

*Mission
réelle*

*du C40 : sauver la planète.
Lutter contre le réchauffement
climatique commence
par protéger les zones
naturelles, ne pas saccager,
bétonner, polluer inutilement.*

gions sur la planète) choisit de tronçonner des arbres, bétonner des lacs, saccager des sites classés, démanteler des stades pour construire des bâtiments et des piscines alors qu'il y a de meilleures solutions !

Triste exemple, à l'heure où les plus hauts représentants des peuples s'organisent

et s'engagent pour sauver l'humanité en luttant contre tout ce qui contribue au réchauffement climatique.

Il est mensonger et illusoire de prétendre protéger la planète si on ne respecte pas les habitants, les animaux, la végétation, si on ne montre pas l'exemple.



Le lac Daumesnil une goutte d'eau pure



Quand on se promène autour du lac Daumesnil, on est dans la nature, on respire, et pourtant que de monde.

Il y a les simples promeneurs, les joggeurs essoufflés, les praticiens de Kung Fu aux mouvements lents, les pique-niqueurs installés dans l'herbe, les joueurs de freesbee, les gens qui téléphonent, les parents qui s'énervent. Les bébés veulent toucher les canards et les cygnes,

ramasser les crottes de chiens pour les porter à la bouche. Les barques qui glissent au ralenti semblent émerger d'une autre époque. Le lac Daumesnil est l'endroit de toutes les générations, le témoin du présent, du passé et du futur... Les arbres majestueux, l'espace, l'équilibre juste, la nature. Comment faisaient-ils, avant, pour réussir de si jolies choses ?

À l'écart sur leur île, les oiseaux migrateurs ont confiance et se

reposent tranquillement, ignorants du projet destructeur qui menace leur refuge. Ils se croient peut-être protégés par l'inquiétante rotonde et sa grotte mystérieuse, ou par l'énergie spirituelle émanant de la pagode, ou par les petites dents acérées des pipistrelles gardiennes de la nuit.

Erreur. L'île aux oiseaux risque de se transformer en parking à serviettes éponges et le lac en une flaque d'émulsion biologiquement chlorée et d'huile solaire.

dans un océan de béton pollué



Pour les oiseaux qui survolent la mégapole, le minuscule Lac Daumesnil (en bleu) est la seule aire de repos...

Les petites pétitions qui montent, qui montent, qui montent...

Il y a actuellement deux pétitions qui demandent l'abandon du projet de baignade publique.
 $5889 + 721 = 6610$ signatures.
Et les commentaires ? Il est intéressant de savoir pourquoi les gens disent non. Mais on a rarement le temps de les lire. Voici donc quelques avis de signataires.* (un avis une couleur.)

il faut que la faune garde un peu d'intimité...Déjà assez de piscines à Paris une nouvelle Porte d'Orléans Partageons notre espace trop urbanisé avec les animaux nos frères et amis... J'aime la nature et suis choquée par une mairie avec de soi disants écolos qui font reculer la bio diversité ! Je suis riveraine. Je connais déjà la pollution hallucinante générée par la foire du trône chaque année. J' imagine qu'elle cohue nous attend si une plage est ouverte là ! Ce projet va dénaturer ce lieu préservé et ouvert à tous. C'est stupide et va à l'encontre de toute politique écologique ! Et on va mettre quoi comme désinfectant pour garder l'espace baignable ? Mais quand est-ce que les élus tiendront compte des lieux réserve classée! On bétonne et on s'étonne des crues; c'est du n'importe quoi. Sans compter que les restes de goûter et de pique-nique attireraient des hordes de rats, comme aux Tuileries. pourquoi détruire ce qui est beau? c'est scandaleux ce projet , après l'autorisation de cet hôtel infâme à coté du palais de l'immigration classé au monument historique on ne sait plus où la mairie va s'arrêter Il y a d'autres priorités à cela sans compter les nuisances qui ce projet recèle Je signe car on ne touche pas à ce qui donne toute satisfaction : admirer de beaux oiseaux au calme dans Paris... (la mairie) est anti écologique : elle fait tout pour salir Paris ,entre les rats, les bouchons qui augmentent les particules fines et polluent l'air de Paris. Préserver ce qui reste d'espaces verts à Paris et des "habitants" qui y sont, c'est à dire la faune et surtout pas l'envahissement de cette foule qui détruirait la bio diversité. Ce projet dans un site pittoresque classé en 1960 entraîne une régression environnementale interdite par la loi qui serait alors bafouée par la mairie de Paris

Signature parce que cela n'est pas "approprié". Je signe pour toutes les raisons exposées ci-dessus Et nous appelons cela de l'Écologie?? Pour moi ce n'est que du PROFIT au mépris de la Nature! Il faut conserver la bio diversité et la nature quand elle est encore à nos portes.. Je suis pour la protection de la nature et des animaux l'association ARBRES a attribué le label "ensemble arboré remarquable" à la ville de Paris pour les arbres de l'île de Bercy, et nous sommes donc très vigilants Je signe parce que la localisation de ce projet me choque profondément en tant qu'urbaniste et m'agresse en tant que parisien. il faut préserver cette nature au porte de Paris, si on autorise la baignade, même 3 mois par an, c'est tout un eco système qui va en pâtir, animaux y compris. Il y a bien d'autres endroits pour se baigner Un massacre supplémentaire, perpétré par la Mairie de Paris pour un nouveau projet inepte, est parfaitement insupportable ! I am signing to support the protection of this habitat where one can see birds and trees right in the mega-city Ras le bol du Paris festif égoïste et spéciste ! Ras le bol du Tout pour les "humains". ras le bol de l'abattage d'arbres centenaires pour créer des places quasi minérales, honte à ce mépris de la "nature" ! ras le bol du verbiage "solidarité" ! Et des mots creux comme "Vivre ensemble" ! suffisamment de piscine et de baignade dans Paris... choisissez madame la maire, après un référendum un autre lieu. Il faut que la nature demeure en ces lieux ! L'île du Lac Daumesnil est un lieu qui abrite des espèces animales qu'il est essentiel de protéger et il est agréable de se promener dans cet espace naturel. Transformer ce sanctuaire en base de loisirs est une pure folie criminelle de la Mairie de Paris et probablement de celle du 12ème. Les Verts eux restent étrangement silencieux. Lorsqu'on vit à Paris, il est plus que vital de se ressourcer en pleine nature, et nous venons régulièrement ici le week-end avec nos enfants pour observer les magnifiques paons et autres oiseaux. ce lieu ne doit pas être dénaturé pour un énième projet pharaonique sans intérêt. Sauvons le lac Daumesnil, signons cette pétition, pour que petits et grands parisiens proches

de la nature puissent continuer d'apprécier ce lieu magique. Je vote pour les oiseaux Si c classée zone naturelle laissez tel quel on s'attaque au lac et aux animaux du lac maintenant ? L'argent n'est pas tout parisien. Vous verrez sans vos lacs et vos bois, vous ne pourrez plus y vivre Je veux mon Lac. Pour la baignade je vais à la piscine qui est faite pour. rien de plus de beau pour la bonne cause C'est un non sens écologique Ich unterschreibe mais qui peut pondre de telles lois ???j,espère que cela ne se fera pas Préservons la faune et la flore de ce lac SVP. Pas de détritrus ni de baignades Monsieur le maire !! signé Sauvons nos rares bulles d'oxygène Je ne souhaite pas que le lac perde son âme je signe!!!encore une histoire de gros sous là-dessous!!! Dénaturer des lieux historiques et magiques, où vivent une faune sublime et une flore d'exception dans une ville comme Paris, il n'y a que () pour faire ça ! Et ensuite nous donner des leçons d'écologiedébile! On va attirer voitures, motos, scooters et autres engins polluants ... pas la peine de "bouter la bagnole" hors de berges de la Seine (ce que j'approuve, par ailleurs) pour attirer des foules en quête d'amusement bruyant (parce je ne pense vraiment pas que le lieu devienne un havre de paix) de baraques de frites et de "zike à donf" venus pour la plupart avec des engins motorisés. Paris, ce n'est pas la côte d'Azur !!!!! Une honte de transformer Paris en n'importe quoi juste pour se faire des voix aux élections! Une capitale aussi prestigieuse qui se dévalorise par idéologie contraire au bon sens et à l'harmonie. je signe car ce n'est pas la place aux baigneurs il y a assez de piscines C'est un lieu de mon enfance j'y ai des souvenir dont ma petite soeur se faisant pincer par un Cygne et c'est un lieu qui compte pour beaucoup de personnes Le lac est en site classé, il est inattaquable. Le projet va impacter une surface plus grande que la foire du trône. Toute l'eau sera javellisée biologiquement. Les oiseaux chassés et pourchassés de jour comme de nuit avec des techniques de harcèlement, jusqu'à leur disparition. Des arbres tronçonnés. De la fausse pelouse à la place pour étendre sa serviette. Des nuisances, bruit papier gras poubelles. Des rats et des moustiques. Pour les non-baigneurs,



réduction de la surface disponible (installation de bassins filtrants, etc.) Tout cela pour 2 mois dans l'année et encore quand il fera soleil. Tout cela avec l'argent de qui ? à notre époque, n'y a-t-il pas d'autres priorités ? Ce projet est indécent. Comme tous les projets qui détruisent ce que normalement, on devrait transmettre aux générations futures. C'est un projet démagogique et anti écologiste. C'est anormal de proposer cela de la part de ceux qui ont la charge de gérer un patrimoine aussi précieux dans Paris. Je ne veux pas qu'on dégrade mon arrondissement ...Le lac Daumesnil est un lieu naturel beau et apprécié de tout le monde pour ses promenades autour du lac. C'est un des rares endroits où on peut respirer s' oxygéner se détendre se déconnecter de la vie de tous les jours.. Ce projet est un non sens total. je pense nécessaire de laisser des endroits un peu sauvage en l'état. Il s'agit d'un bois, et non pas d'un espace sportif aquatique ! Un "micro Notre Dame des Landes" à Paris ? L'idée de cette baignade libre peut apparaître bonne, dans l'idée du sport pour tous, mais sa mise en œuvre serait catastrophique. Il est primordial de préserver les poumons verts en Île-de-France, la biodiversité animale et végétale déjà tant menacée par l'urbanisation et le bilan carbone. Halte au bétonnage et au saccage des sites arborés ! sauvons les quelques lieux merveilleux restants, où les espèces naturelles peuvent encore vivre, respectons les, ça suffit les caprices des humains Ce bout de nature est magnifique un havre de paix l humain sali détruit.....tout ça pour patauger dans 80 centimètres d eau Que la mairie investisse dans la dératisation de paris et la propreté du 12^{ème} et laisse le lac et les îles tels qu'ils sont. Ce lac et son île est un lieu charmant! Laissez-le tranquille! Occupez vous plutôt des rats qui se baladent dans vos espaces de jeux pour les enfants du 12^{ème} !!! Il n'y a pas assez de profondeur, cela ne correspond en rien en un lieu de baignade au contraire du bassin de la villette . Le lac Daumesnil doit rester tel qu'il est. Il est un réservoir de biodiversité. La baignade en plein air

existe déjà au bassin de la Villette. Il y a des bases de loisir en IDF. Paris manque surtout de piscines municipales. Je suis d'accord pour préserver le lac Daumesnil. Non à la baignade dans ce lac. Je signe parce que je ne veux pas voir notre Paris ainsi maltraité pour des raisons uniquement politique Une idée idiote et anti-écologique! Nous avons déjà la fête foraine et les cirques , c'est largement suffisant pour les riverains ! L'île de Bercy doit rester un paradis écologique. Oui aux baignades naturelles ailleurs... L'île de Bercy doit rester un paradis écologique. Oui aux baignades naturelles ailleurs... J'ai contacté la LPO pour qu'ils interviennent auprès de la maire de Paris pour faire cesser ce projet. Soyons nombreux à faire la même chose. Je suis pour que la nature ne soit pas défigurée. Pour que les animaux vivent dans un environnement paradisiaque. Cela devient tellement rare. On reconnaît la grandeur d'une nation à la manière dont elle traite ses animaux! Détruire un endroit magique pour un coût astronomique, alors qu'à proximité il y a la piscine Roger le Gall (Paris 12e), la piscine de chatenton, la piscine Georges-vallerey(paris20e), la piscine Joséphine Baker(Paris 13e) et d'autres encore. De nombreuses villes de provinces n'en ont pas. Ne dénaturéz pas le bois de Vincennes, ne gaspillez pas nos impôts. Tout espace naturel doit être préservé Encore une hidalgonerie ! Les oiseaux on s'en fout.. ce qu'on ne veut pas c'est d'un Aquaboulevard ou d'un Paris plages là où tout le monde, jeunes et vieux , peuvent jogger ou marcher tranquillement sans nuisances sonores ou sociétales Une idée qui semble bonne au départ, et qui est de fait une aberration écologique... ça rappelle NDDL. La même fin ? Une baignade dans un site classé, sur le critère principal du pittoresque l'aménageur se moque des migrateurs, de l'ingénieur Alphand , concepteur de cet ouvrage unique à l'est de la capitale , et , évidemment, du défunt Ministre Malraux! Contrez ce projet avant et pendant l'enquête publique (5 /2 au 9/3/2018)! L'aménagement de l'île de Bercy en piscines avec une fréquentation à la "Paris-Plage" retirera définitivement

tout caractère sauvage à l'île de Bercy, caractère sauvage dont les oiseaux migrateurs ont absolument besoin pour survivre, en particulier lors de la nidification. j'adore les oiseaux Je signe parce que l'on ne fait plus rien pour la nature et, un jour, elle se vengera...Cela a déjà commencé !!! Ouvrez donc les yeux !!! Laissons à l'étang sa fonction première, nous sommes ravis de voir les oiseaux et de suivre leur cycle de vie. Je signe pour l'effort obligatoire de protéger la nature et de permettre une possibilité de nature sans couture intégrant la cité au processus thérapeutique aujourd'hui. Annecy Nature. L'île abrite de nombreuses espèces animales qu'il est essentiel de préserver. C'est également un lieu naturel calme où il est agréable de se promener. Transformer ce sanctuaire en base de loisirs est une folie criminelle. Le pire est que les Verts de la Mairie de Paris cautionnent et sont étrangement muets. Dès que nous avons un moment, nous partons avec notre enfant sur la coulée verte en vélo qui mène à notre petit bonheur, notre lieu de ressource, le lac et son île. Nous apportons quelques graines pour les cygnes que mon enfant aime à voir déambuler autour de nous, ainsi que des paons. Il paraît invraisemblable de voir disparaître un des derniers havre de paix aux portes de Paris, pour un si médiocre projet, emprunt d'une dénaturation de l'humanité! C'est une signature SOS à grand cri qu'il faut lancer. Saccage d un site classé et destruction d une faune auxquelles les parisiens sont très attachés On fait toute une polémique sur la pollution et les voitures, mais on ne respecte pas les animaux ni la nature ? Je signe parce qu'il faut une pluralité écologique à Paris Charles Trenet chante cette "île d'amour" dans "Revoir Paris" Parce qu'il, faut laisser une chance à la nature...aux oiseaux migrateurs.....et qu'il y a suffisamment de béton.....je signe pour que vos petits enfants ne soient pas obligés de respirer avec un masque à gaz crime écologique C'est une honte. La nature au sein de l'urbanisme parisien est le peu d'ancrage qui nous reste avec ce que nous sommes, des terriens...!

Vous avez lu 92 avis, il en reste 6412



Anax napolitain



Azur des nerpruns



Naiade au corps vert

La faune sauvage et variée du lac Daumesnil en sursis

L'île de Bercy était protégée jusqu'en 2015, d'où son nom d'île aux oiseaux, un havre de paix pour les espèces nicheuses.

Le fragile équilibre qui s'est créé au fil des années est perturbé par les ballons, vélos, chiens et coureurs mettant en échec nombreuses reproductions.

Sur l'île, les modifications de gestion des plantes indigènes et parterres fleuris a entraîné la raréfaction des papillons et insectes pollinisateurs, qui sont la source de nourriture des passereaux, qui sont nombreux à nicher dans la végétation dense comme celle qui entoure le local des jardiniers. Il est important de maintenir sur tout le lac ces espaces denses et variés en végétaux qui sont des abris pour la biodiversité et permettent les interactions entre la faune et la flore.

Sous le gazon rustique se trouve une micro faune comme le ver de terre dont sont friands merles et grives. En surface, les fleurs butinées par divers insectes font le bonheur des passereaux et l'herbe est broutée par les oies, foulques, colverts, cygnes... (des tondeuses à gazon écologiques)

Le lac a aussi sa richesse avec les plantes aquatiques qui font office de vivier pour les batraciens, poissons, mollusques, crustacés, libellules, punaises aquatiques et leurs larves.

Tout un ensemble indispensable à la vie des oiseaux d'eau et à l'élevage de leurs jeunes.

Par ailleurs, cette zone privilégiée dépourvue d'éclairage de nuit est favorable aux espèces nocturnes. La destruction de ces différents milieux ainsi qu'un accroissement des nuisances sonores, pression humaine et bétonnage mettrait en échec les reproductions, voire provoquerait la disparition de la faune de ce lac.

La végétation au bord des îles a également son importance. Sans elle la terre ravine à la moindre pluie et les arbres risquent d'être déracinés en cas de tempête.

De même, il faut maintenir l'intégralité des lieux ainsi que la circulation de l'eau du lac, sinon c'est tout l'équilibre de la faune et de la flore qui risque de s'effondrer.

La politique de la mairie de Paris s'oppose à la Directive Européenne et à la COP21 en voulant défigurer le magnifique paysage du lac Daumesnil et par conséquence contribue à la perte de biodiversité.

Jacqueline Lejeune
*passionnée du monde vivant
qui nous entoure.*



Piérade du chou



Aeschna mixta



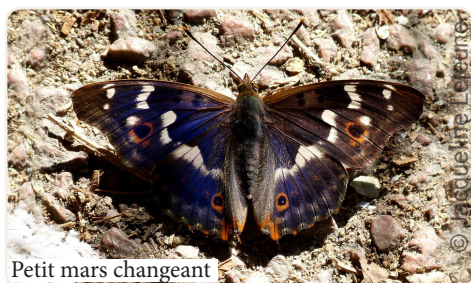
Vulcain



Agrion porte-coupe



Sympetrum de Fonscolombe



Petit mars changeant

C'est un havre de paix aux portes de la ville

Les oiseaux et autres espèces animales y vivent heureux, et s'y reproduisent en toute tranquillité. Les promeneurs et les riverains savourent aussi ce petit coin de paradis, un endroit privilégié où la nature est préservée.

Le lac Daumesnil, plus sauvage qu'on ne le croit.

Des habitants parfois très discrets en ont fait leur domaine ; dès le retour des beaux jours ils ressortent de leurs abris pour se livrer à toutes sortes de parades. Ce sont les pouillots véloques, les foulques, les poules d'eau, les canards, les sternes ou encore les crapauds.

Pour un promeneur observateur et de préférence muni de jumelles, une balade dominicale peut s'avérer aussi riche en rencontres qu'une visite au zoo. Le lac est peuplé de dizaines d'oiseaux sédentaires ou migrateurs. On y rencontre également une flore riche et des arbres remarquables comme le tulipier de Virginie.

La richesse insoupçonnée du Lac Daumesnil

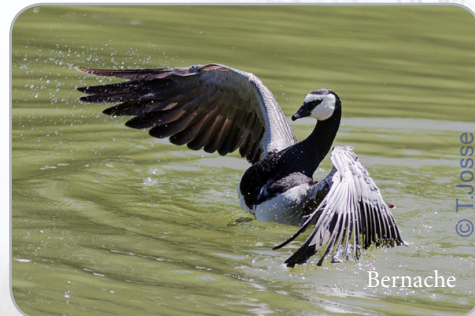
Ce milieu aquatique proche du milieu forestier, est un milieu ouvert. Il n'est pas rare d'y rencontrer des espèces migratoires qui viennent s'y poser pour se reproduire ou tout simplement faire une halte sur le chemin de la migration, comme ces Ouettes d'Egypte vues en mai 2011.

«Paris est une ville assez intéressante en termes de biodiversité, avec ses deux grands bois à l'ouest et à l'est et le grand espace vert du Père Lachaise». «Des espèces animales et végétales trouvent donc, une fois n'est pas coutume, facilement un logement à la capitale.» Marc Giraud*, naturaliste. Les promenades au lac sont régulièrement ponctuées par les pépiements des oiseaux. On reconnaît une mésange ou un rouge gorge au premier cui-cui. Leur pépiement nous fait oublier le ronronnement de la circulation alentour. «Et cette corneille a les plumes blanches car elle doit avoir des carences dues à l'alimentation qu'elle trouve dans les poubelles.» Marc Giraud*.

Francine Allard



Canard



Bernache



Mandarin

Principaux contributeurs et Hyperliens:

p.4,5 **Christine Nedelec** fait la lumière sur le projet municipal. Paru dans le bulletin de "SOS Paris" (janvier 2018), son texte est en train de devenir viral sur Internet | p.7, **Véronique Robert**, présidente de "Vivre à Paris-Picpus XIIème", et adhérente "IFSLL" dit «Non au massacre de l'île aux oiseaux» | p.5,7,8, les photos d'oiseaux de **Francine Allard** et son texte d'usager des lieux | p. 5,6,7,8 **T. Josse**, photos d'oiseaux | p.10,11, photos et texte de Jacqueline Lejeune, passionnée du monde vivant | **H. Szymczak** Infographie, mise en page. |

Crédits : page 1 Lac Daumesnil CC BY 2.0 Guilhem Vellut | page 2 Carte du Patrimoine Cette carte était téléchargeable sur le site de la mairie de Paris lors de l'enquête publique | Page 3 photo rarissime du cygne noir sur le lac Daumesnil en 1993, merci à **François Juignet**, usager sportif | Corbeau Julien Magne CC BY-SA 2.0 | Ailes Martinet noir Finch CC BY-SA 4.0 | Héron cendré Ardea cinerea CC BY-SA 3.0 | Jeune cygne tubercule, lac Daumesnil Paris Jielbeaumadier CC BY-SA 3.0 | Mouette rieuse El Golli Mohamed CC BY-SA 4.0 | Bernache du canada The-supermat CC BY-SA 3.0 | Canards de Barbarie Robe Hille CC BY-SA 3.0 | Fuligule Milouin femelle Fred.Leviez CC BY-SA 3.0 | Page 8 * Citations parues dans 20minutes Marc Giraud est naturaliste de terrain, écoguide, écrivain |



PÉTITION
pour sauver le Lac
Daumesnil
et ses oiseaux



Cygne noir d'Australie



Vous pouvez télécharger ici
la carte du patrimoine,
et la version offset de ce document,
en haute définition page par page

Étude d'impact

Mairie du 12^{ème} du 5 fév. au 9 mars 2018
Consignez vos observations et propositions
sur le registre d'enquête :

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis
8h30 à 17h00, les jeudis de 8h30 à 19h30
les samedis de 9h00 à 12h00.



Ce document a été réalisé pour aider à protéger
les oiseaux et la nature du Lac Daumesnil,
en respect des
générations futures
qui vont souffrir
des erreurs
perpétrées
aujourd'hui
et devront
réparer
les dégâts.